AUTORISATION UNIQUE

PARC EOLIEN DE MARENDEUIL

Commune de Sommereux (60)

8. ACCORDS / AVIS CONSULTATIFS

PARC EOLIEN DE MARENDEUIL
Groupe VALECO

SOMMAIRE

SOMMAIRE **3**
1. AVIS DU MAIRE **4**
2. AVIS DES PROPRIETAIRES **6**
3. ACCORDS / AVIS CONSULTATIFS **13**
4. FORMULAIRES DE CONSULTATIONS **14**

1. AVIS DU MAIRE

VALECO INGENIERIE

Avis sur les conditions de remise en état du site lors de l'arrêt définitif du parc éolien de Marendeuil

Je soussigné, M.MERCIER Jean-Claude, représentant légal de la commune de Sommereux, commune où se localise le projet faisant l'objet de la demande d'Autorisation Unique **déclare accepter l'exploitation des éoliennes et équipements annexes, et donne un avis favorable aux conditions de démantèlement des éoliennes/câbles/chemins d'accès/postes de livraison, et de remise en état du site** prévues par la société Parc éolien de Marendeuil, SARL au capital de 500 €, filiale à 100% du groupe VALECO, dont le siège est situé au 188 rue Maurice Béjart, 34 184 Montpellier, selon les dispositions reprises ci-dessous :

Le démantèlement et la remise en état du site après l'arrêt définitif du projet éolien seront à la charge du maître d'ouvrage.

Selon l'article 1er de l'arrêté du 26 août 2011 relatif à la remise en état et à la constitution des garanties financières pour les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent : *« Les opérations de démantèlement et de remise en état des installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent prévues à l'article R553-6 du code de l'environnement comprennent :*

1- *Le démantèlement des installations de production d'électricité, y compris le « système de raccordement au réseau ».*

2- *L'excavation des fondations et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres en place à proximité de l'installation :*
   - *Sur une profondeur minimale de 30 centimètres lorsque les terrains ne sont pas utilisés pour un usage agricole au titre du document d'urbanisme opposable et que la présence de roche massive ne permet pas une excavation plus importante ;*
   - *Sur une profondeur minimale de 2 mètres dans les terrains à usage forestier au titre du document d'urbanisme opposable ;*
   - *Sur une profondeur minimale de 1 mètre dans les autres cas.*

3- *La remise en état qui consiste en le décaissement des aires de grutage et des chemins d'accès sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation, sauf si le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation souhaite leur maintien en l'état. »*

A la fin de la durée d'exploitation du parc:

Les parties constituant l'éolienne, c'est-à-dire les pales, la nacelle et la tour seront démontées de la même façon qu'elles ont été installées. Les travaux nécessiteront l'utilisation d'une grue principale et d'une grue auxiliaire.
Dans le 2° de l'article 1er de l'arrêté du 26 août 2011, la profondeur minimale s'entend avant travaux de dépose (démantèlement) des Eoliennes et/ou Installations annexes, de façon à restituer l'environnement initial de la Parcelle sur les plans agricole et paysager. Cette opération visant au rétablissement de l'activité agricole ou forestière consistera en un apport de terre végétale non mélangée permettant d'atteindre un niveau de sol au moins égal à celui existant sur le reste de la Parcelle.

En ce qui concerne la remise en état des chemins d'accès créés lors de la phase de construction, ils seront restitués à l'état initial ou conservés par le propriétaire si celui-ci le souhaite, afin que la parcelle en question puisse être de nouveau exploitée dans sa totalité : le substrat calcaire (couche supérieure des chemins) sera enlevé et réutilisé pour d'autres chemins ; la couche inférieure, s'étant tassée au fil des années, sera broyée afin de la rendre propre à l'exploitation ; et de la terre végétale sera ensuite déposée au-dessus.

Fait à Sommereux le 29 décembre 2016

MAIRIE DE SOMMEREUX
60210 (Oise)

2. AVIS DES PROPRIETAIRES

- **Eolienne E1 :**

- Avis sur la remise en état du site

Dans le cadre du dossier de demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien situé sur la commune de Sommeraux.....,

Je soussigné, M. Magny Pierre, propriétaire d'une ou plusieurs parcelles foncières concernée(s) par le projet,

Déclare avoir pris connaissance des documents détaillant les conditions de réaménagement et de remise en état du site une fois son exploitation terminée (arrêté du 26 Aout 2011 relatif au démantèlement des parcs éoliens) et donne un avis favorable à ce projet de remise en état.

Fait à Sommeraux....., le 14 Avril 2015

Signature

- **Eolienne E2 :**

- Avis sur la remise en état du site

Dans le cadre du dossier de demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien situé sur la commune de ……Sommevoux……,

Je soussigné, M. Bellière Alain, propriétaire d'une ou plusieurs parcelles foncières concernée(s) par le projet,

Déclare avoir pris connaissance des documents détaillant les conditions de réaménagement et de remise en état du site une fois son exploitation terminée (arrêté du 26 Aout 2011 relatif au démantèlement des parcs éoliens) et donne un avis favorable à ce projet de remise en état.

Fait à ……Sommevoux……, le …11/03/2015

Signature

Eolienne E3 et E7 :

- Avis sur la remise en état du site

Dans le cadre du dossier de demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien situé sur la commune de ...SOMMERAUX.....,

Nous soussignés, M. Goethals Patrick, Mme Scalas Marie-Christine, propriétaires d'une ou plusieurs parcelles foncières concernée(s) par le projet,

Déclarons avoir pris connaissance des documents détaillant les conditions de réaménagement et de remise en état du site une fois son exploitation terminée (arrêté du 26 Aout 2011 relatif au démantèlement des parcs éoliens) et donnons un avis favorable à ce projet de remise en état.

Fait à Lavacquerie....., le ...7 Mai 2015

Signature

Eolienne E4 :

- Avis sur la remise en état du site

Dans le cadre du dossier de demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien situé sur la commune de ...Sommereux.....

Je soussigné, M. Bellière Didier, propriétaire d'une ou plusieurs parcelles foncières concernée(s) par le projet,

Déclare avoir pris connaissance des documents détaillant les conditions de réaménagement et de remise en état du site une fois son exploitation terminée (arrêté du 26 Aout 2011 relatif au démantèlement des parcs éoliens) et donne un avis favorable à ce projet de remise en état.

Fait à ...Sommereux....., le ...11/03/2013

Signature

Eolienne E5 :

- Avis sur la remise en état du site

Dans le cadre du dossier de demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien situé sur la commune de .....SOMMEREUX.....,

Je soussigné, M. Thoma René, propriétaire d'une ou plusieurs parcelles foncières concernée(s) par le projet,

Déclare avoir pris connaissance des documents détaillant les conditions de réaménagement et de remise en état du site une fois son exploitation terminée (arrêté du 26 Aout 2011 relatif au démantèlement des parcs éoliens) et donne un avis favorable à ce projet de remise en état.

Fait à ..Le Mesnil Conteville....., le ....7/5/15..

Signature

Eolienne E6 :

Avis sur la remise en état du site

Dans le cadre du dossier de demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien situé sur la commune de SOMMEREUX (60)

Nous soussigné, Mme Chretien Arlette, Mme Waeyaert Bernadette, Mr Waeyaert Willy et Mme Waeyaert Maryvonne propriétaires d'une ou plusieurs parcelles foncières concernée(s) par le projet,

Déclare avoir pris connaissance des documents détaillant les conditions de réaménagement et de remise en état du site une fois son exploitation terminée (arrêté du 26 Aout 2011 relatif au démantèlement des parcs éoliens) et donne un avis favorable à ce projet de remise en état.

Fait à Le Mesnil Esnerville, le 31/08/2015

Signature

Eolienne E8 :

- Avis sur la remise en état du site

Dans le cadre du dossier de demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien situé sur la commune de ....SOMMEREUX.....,

Je soussigné, M. Obre Jean-Louis, Mme Lombard Sylvaine propriétaires d'une ou plusieurs parcelles foncières concernée(s) par le projet,

Déclare avoir pris connaissance des documents détaillant les conditions de réaménagement et de remise en état du site une fois son exploitation terminée (arrêté du 26 Aout 2011 relatif au démantèlement des parcs éoliens) et donne un avis favorable à ce projet de remise en état.

Fait à Lamotte-Warfusée....., le 24 Mars 2015

Signature

3. ACCORDS / AVIS CONSULTATIFS

METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance

Météo-France,
Direction Interrégionale Nord
Centre Météorologique d'Abbeville
Chemin Départemental 928
80100 Abbeville
Objet : Projet de parc éolien sur la commune de Sommereux (Oise)
Vos réf : votre demande du 21.05.14
Nos réf : DIRN CM
Abbeville_radeol80_20140522_VALECO 60 Sommereux

VALECO INGENIERIE
A l'att de Gauthier OSSART
31, rue des Bouissettes
34070 MONTPELLIER

REÇU le 27 MAI 2014

Abbeville le 22 mai 2014

Monsieur,

Vous avez interrogé Météo-France concernant un projet d'installation de parc éolien sur la commune de Sommereux (Oise).

Ce parc éolien se situerait à une distance supérieure à celle fixée par l'arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie éolienne [ref1]. Dès lors, l'accord de Météo-France est favorable en ce qui concerne ce projet.

Veuillez agréer l'assurance de ma considération
Le délégué de Météo-France par ordre

Jean-Michel MOURET

Références

1. « Arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à autorisation au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement. » (NOR: DEVP1119348A-MEDDTL/DGPR,août 2011)
2. « Perturbation du fonctionnement des radars météorologiques par les éoliennes » (CCE5, ANFR, 19 septembre 2005)
3. « Guide sur la problématique de la perturbation du fonctionnement des radars par les éoliennes. » (CCE5, ANFR, version1, 3 juillet 2007)
4. « Guide Technique : Cohabitation parcs éoliens et radars météorologiques : contrainte » (http://www.meteo.fr/special/DSO/RADEOL/#, login:radeol ;mot de passe: !VI-314!)

Météo-France, Direction interrégionale Nord, Centre Météorologique d'Abbeville
Route d' Hesdin , 80100 ABBEVILLE,
Téléphone: 03.22.25.39.80 Télécopie: 03.22.25.39.81 Email: cdm80@meteo.fr
Météo-France , Etablissement public administratif sous la tutelle du ministère chargé des transports

4. FORMULAIRES DE CONSULTATIONS

- **Formulaire DGAC : (opérateur à re-consulter étant donné la modification de l'implantation)**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'aviation civile

Demande d'instruction d'un projet éolien par les services de l'aviation civile
Circulaire du 12 janvier 2012

cerfa N°14610*01

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION			
Date de dépôt (Jour Mois Année)	Commune	Dépt	N° de dossier

☒ CE DOSSIER A DEJA FAIT L'OBJET D'UNE PRE-CONSULTATION

1- IDENTIFICATION DU PROJET

NOM DU PROJET	PROJET EOLIEN DE MARENDEUIL	
LOCALISATION	☒ TERRESTRE	☐ OFFSHORE (ne pas remplir le cadre 2)
ANTERIORITE	☐ NOUVEAU PROJET	☒ PROJET CORRIGE MODIFICATIONS SUBSTENTEILLES : ☒ POSITION GEOGRAPHIQUE ☐ HAUTEUR ☒ NOMBRE D'EOLIENNES ☐ AUTRE : .....

2- TERRAIN

ADRESSE	CHEMIN JEAN-MARC (lieu-dit) 60210 SOMMEREUX
LE PROJET EST-IL SITUE EN Z.D.E.	☐ OUI ☐ NON SI OUI, REFERENCE DE L'ARRETE PREFECTORAL : DATE : N° :
NOM DU (DES) PROPRIETAIRE(S) DU TERRAIN (1)	
SECTION(S) CADASTRALE(S) (1)	ZA : 23-25-30 ; ZL : 60-62-35-42-40-88
SUPERFICIE TOTALE	M² ALTITUDE NGF MAXIMALE 181 M

3- DECLARANT

DESIGNATION DE LA SOCIETE	PARC EOLIEN DE MARENDEUIL
ADRESSE	188 Rue Maurice Bégué CS 57392 34184 MONTPELLIER CEDEX 4
CONTACT	Simon RITTER
TELEPHONE	04 99 23 25 16 TELECOPIE 04 67 40 74 05
ADRESSE ELECTRONIQUE	simonritter @ groupevalecio.com

4- DESCRIPTION DES EOLIENNES PROJETEES

FOURNISSEUR (1)	GE	MODELE ENVISAGE (1)	GE103
CAPACITE DE PRODUCTION	22,8 MW	NOMBRE D'EOLIENNES	8 (remplir cadre 6)
ALTITUDE MAXIMALE DU PROJET	181 M	POLYGONE D'ETUDE (pré-consultation seulement)	☐ (remplir cadre 5)
DIAMETRE DES PALES	103 M	HAUTEUR DU FUT 73,5 M	HAUTEUR SOMMITALE 125 M
SURFACE EQUIVALENTE RADAR (SER max aux différentes bandes de fréquences ou fournir les diagrammes) (1)	Fréquence L M²	Fréquence S M²	Fréquence C M²	Fréquence X M²	Diagrammes ☐
COMMENTAIRES EVENTUELS	Un décaissement est réalisé pour les éoliennes E3, E4 et E5 afin de respecter le plafond aérien de 304,8 m NGF (ANSR de Beauvais)				

(1) Si cette information est connue

6- Emplacement des éoliennes						
Éolienne n°1			Altitude NGF du terrain naturel	177	Hauteur hors sol en bout de pales	302
Coordonnées WGS84			Degres	minutes	secondes	1/100 de seconde
Latitude	☒ N	☐ S	49	40	21	189
Longitude	☒ E	☐ W	2	00	34	152
Éolienne n°2	Distance E1 à E2 (m)		265	Altitude NGF du terrain naturel	179	Hauteur hors sol en bout de pales	304
Coordonnées WGS84			Degres	minutes	secondes	1/100 de seconde
Latitude	☒ N	☐ S	49	40	18	964
Longitude	☒ E	☐ W	2	00	46	934
Éolienne n°3	Distance E2 à E3 (m)		272	Altitude NGF du terrain naturel	181	Hauteur hors sol en bout de pales	304
Coordonnées WGS84			Degres	minutes	secondes	1/100 de seconde
Latitude	☒ N	☐ S	49	40	15	423
Longitude	☒ E	☐ W	2	00	59	348
Éolienne n°4	Distance E3 à E4 (m)		314 m	Altitude NGF du terrain naturel	180	Hauteur hors sol en bout de pales	304
Coordonnées WGS84			Degres	minutes	secondes	1/100 de seconde
Latitude	☒ N	☐ S	49	40	11	369
Longitude	☒ E	☐ W	2	01	13	714
Éolienne n°5	Distance E4 à E5 (m)		309	Altitude NGF du terrain naturel	180	Hauteur hors sol en bout de pales	304
Coordonnées WGS84			Degres	minutes	secondes	1/100 de seconde
Latitude	☒ N	☐ S	49	40	05	292
Longitude	☒ E	☐ W	2	01	25	983
Éolienne n°6	Distance E5 à E6 (m)		370	Altitude NGF du terrain naturel	177	Hauteur hors sol en bout de pales	302
Coordonnées WGS84			Degres	minutes	secondes	1/100 de seconde
Latitude	☒ N	☐ S	49	40	02	464
Longitude	☒ E	☐ W	2	01	43	917

6- Emplacement des éoliennes

Éolienne n° 7	Distance E6 à E7 (m) 371	Altitude NGF du terrain naturel	177	Hauteur hors sol en bout de pales	302

Coordonnées WGS84			Degrés	Minutes	Secondes	1/100 de seconde
Latitude	☒ N	☐ S	49	39	59	298
Longitude	☒ E	☐ W	2	02	01	790

Éolienne n° 8	Distance E 7 à E 8 (m) 347	Altitude NGF du terrain naturel	177	Hauteur hors sol en bout de pales	302

Coordonnées WGS84			Degrés	Minutes	Secondes	1/100 de seconde
Latitude	☒ N	☐ S	49	39	57	473
Longitude	☒ E	☐ W	2	02	18	868

Éolienne n°	Distance E à E	Altitude NGF du terrain naturel		Hauteur hors sol en bout de pales	

Coordonnées WGS84			Degrés	Minutes	Secondes	1/100 de seconde
Latitude	☐ N	☐ S				
Longitude	☐ E	☐ W				

Éolienne n°	Distance E à E	Altitude NGF du terrain naturel		Hauteur hors sol en bout de pales	

Coordonnées WGS84			Degrés	Minutes	Secondes	1/100 de seconde
Latitude	☐ N	☐ S				
Longitude	☐ E	☐ W				

Éolienne n°	Distance E à E	Altitude NGF du terrain naturel		Hauteur hors sol en bout de pales	

Coordonnées WGS84			Degrés	Minutes	Secondes	1/100 de seconde
Latitude	☐ N	☐ S				
Longitude	☐ E	☐ W				

Éolienne n°	Distance E à E	Altitude NGF du terrain naturel		Hauteur hors sol en bout de pales	

Coordonnées WGS84			Degrés	Minutes	Secondes	1/100 de seconde
Latitude	☐ N	☐ S				
Longitude	☐ E	☐ W				

Éolienne n°	Distance E à E	Altitude NGF du terrain naturel		Hauteur hors sol en bout de pales	

Coordonnées WGS84			Degrés	Minutes	Secondes	1/100 de seconde
Latitude	☐ N	☐ S				
Longitude	☐ E	☐ W				

Éolienne n°	Distance E à E	Altitude NGF du terrain naturel		Hauteur hors sol en bout de pales	

Nota : cette page peut être dupliquée si le nombre d'éoliennes est supérieur à 14.

7- ENGAGEMENT DU DEMANDEUR (DANS LE CAS D'UNE DEMANDE DE PERMIS)	
Je soussigné(e), auteur(e) de la présente demande, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus. Le 03/07/2017	*Signature du demandeur*

DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES :	
Pièces utiles	**A quoi ça sert ?**
UN PLAN DE SITUATION DU TERRAIN	Il permet de localiser l'emplacement du projet. Vous devez fournir un extrait de carte au 1/25.000ème ou pour les projets off-shore un extrait de carte marine. Le polygone ou l'emplacement souhaité des éoliennes seront notés sur l'extrait de carte.
L'AVIS EVENTUEL SUR PROJET	Il permet, dans le cas où le projet a déjà reçu un avis favorable et où la demande de permis est identique au projet, d'améliorer les délais de traitement du dossier
PLANS DES EOLIENNES	Ils permettent d'apprécier la compatibilité entre la demande et les éléments décrits.
SCHEMA EXPLICATIF :	

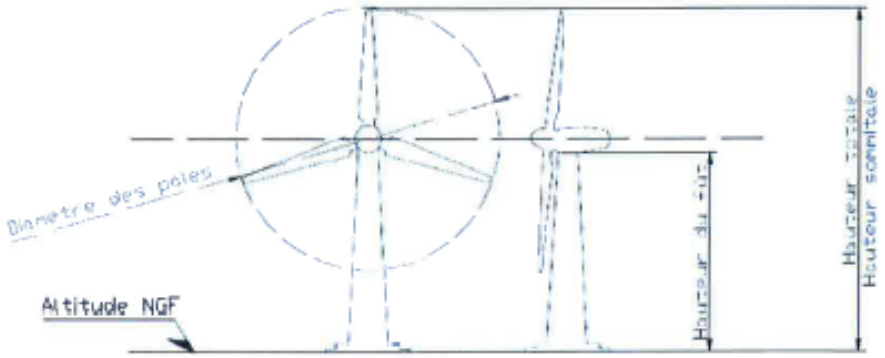

- **<u>Formulaire SDRCAM : (opérateur à re-consulter étant donné la modification de l'implantation)</u>**

FORMULAIRE OBLIGATOIRE

DEMANDE DE SERVITUDES AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE

Identifiant du **DOSSIER**			
Référence	**PARC EOLIEN DE MARENDEUIL**	Date :	**03/07/2017**

Cocher la case correspondant à votre projet

Eolien	X	PC	X	ICPE		PREC
Mât de Mesure de vent				DP		PREC
autre Obstacle / Pylône				DP		PREC

Afin de facilité le traitement de votre dossier , merci de nous préciser si ce projet à déjà fait l'objet d'une consultation auprès de nos services ou s'il s'agit d'une première consultation et dans le cadre de **Permis de Construire** ou **Demande Préalable** merci de nous transmettre le justificatif de dépôt.

Identifiant du **DEMANDEUR**	
Raison sociale	**PARC EOLIEN DE MARENDEUIL**
Adresse	**188 RUE MAURICE BEJART** **34184 MONTPELLIER CEDEX 4**
Correspondant (Prénom-Nom)	**Simon RITTER**
n° de téléphone fixe (France)	**04 99 23 25 16**
n° de télécopie (France)	**04 67 40 74 05**
Courriel	simonritter@groupevaleco.com

	(NOM DE COMMUNE + Nom et n°de département)	
Ex :	*LE MANS*	*SARTHE (72)*
	COMMUNE	**DEPARTEMENT** (numero)
1	**SOMMEREUX**	**OISE (60)**
2		
3		
4		
5		
6		
7		

Identification exhaustive du ou des points (coordonnées, altitude sol, hauteur de l'obstacle)

Rappel : une altitude est exprimée par rapport au niveau de la mer - une hauteur est exprimée par rapport au sol

hauteur maximale de l'obstacle envisagée en mètres (paratonnerre inclus) **125**

longueur des pales en mètres **51,5** **diamètre du rotor** en mètres **103**

Dans le cadre d'un projet éolien, puissance unitaire et puissance totale du parc **PU** **2,85** **PT** **22,8**

Liste complète des positions des éoliennes, des points du polygone d'étude pour le photovoltaïque ou du point du projet en degrés / minutes / secondes dans le référentiel géodésique WGS 84.

Exemple : LE MANS (72) = N 48°00'00.00'' E 000°12'00.00''

Nom du projet **PROJET EOLIEN DE MARENDEUIL**

Points	Noms éventuels (ex E 01)	Latitude (remplir auparavant la case "département")					Longitude (remplir la première case pour les départements traversés par le méridien de Greenwich)						Altitude terrain à cet emplacement (en mètres)	Hauteur sommitale de l'obstacle (en mètres)	Altitude NGF de l'obstacle (en mètres)
		N	DEG	MIN	SEC		EW		DEG	MIN	SEC				
A	E1	N	49	40	21	189		E	2	0	34	152	177	125	302
B	E2	N	49	40	18	964		E	2	0	46	934	179	125	304
C	E3	N	49	40	15	423		E	2	0	59	348	181	123	304
D	E4	N	49	40	11	369		E	2	1	13	714	180	124	304
E	E5	N	49	40	5	292		E	2	1	25	983	180	124	304
F	E6	N	49	40	2	464		E	2	1	43	917	177	125	302
G	E7	N	49	39	59	298		E	2	2	1	790	177	125	302
H	E8	N	49	39	57	473		E	2	2	18	868	177	125	302
I															
J															

	Latitude					Longitude						Altitude terrain à cet emplacement
Point milieu	**N**	**49**	**40**	**3**	**431**		E	2	1	26	483	
Point le plus élevé	N	49	40	15	435		E	2	0	59	359	181

Joindre impérativement un extrait lisible d'une cartographie à l'échelle 1/25.000 ou 1/50.000 dans un format A4 uniquement, avec un dessin du projet (copie fortement contrastée en noir et blanc).
(Ne pas noircir, griser, hâchurer ou colorier le polygone)

En fonction de la nature des servitudes, un positionnement exact des obstacles pourra être demandé par un organisme de la Défense et sera obligatoire pour pouvoir obtenir une réponse précise et complète.
formulaire à transmettre par courriel : **sdrcam.nord.envaero@gmail.com**